



Direction Administration & Finances
Sous-Direction de l'Administration
Département Moyens Généraux
Réf : 251/DAF/SDA/MGX/2026

Rouïba le 23 Avril 2026

A

**DJAGHEM ABDELHAMID
&
SARL LOCATRAV**

Objet : Avis d'attribution provisoire de contrat pour la consultation N°03/ANAC/DAF/SDA/DMGX/2026.

Messieurs,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre Agence, du fait de votre participation à la consultation N°03/ANAC/DAF/SDA/DMGX/2026, relative à la prestation de location de 11 véhicules touristiques.

Par la suite, dans le cadre du traitement de vos candidatures, nous venons par le présent avis porter à votre connaissance que les résultats de l'évaluation de vos offres respectives, nous ont été transmis par l'organe compétent de notre Agence et l'attributaire du contrat provisoirement est l'entreprise SARL-LOCATRAV.

De ce fait, nous vous informons et conformément à l'article 16 du DMC de la consultation N°03/ANAC/DAF/SDA/DMGX/2026, que vous pouvez librement introduire un recours auprès de la Commission consultative, dans les trois (03) jours ouvrables qui suivent la date de réception de la présente lettre d'information, c'est-à-dire au plus tard le mardi 28/04/2026 à 15h00, par le biais d'une lettre déposée au bureau d'ordre (B.O.G) de l'ANAC.

L'examen du dit recours donnera lieu à un avis écrit du Président de ladite Commission qui sera transmis au requérant, pour lui signifier le traitement réservé à son recours.

Veillez agréer nos salutations les plus distinguées.



Kamel MANSOUR
Chef de Département
Moyens Généraux